

# Sommaire

Préface de Thierry Paquot	5
Introduction	13
1. Marc Barani	23
2. Frédéric Borel	39
3. Roland Castro	55
4. Paul Chemetov	71
5. Nathalie Franck	89
6. Françoise-Hélène Jourda	105
7. Philippe Madec	119
8. Christian de Portzamparc	135
9. Jacques Ripault	153
10. Maurice Sauzet	167
11. Denis Valode	183

## Annexes

Glossaire	199
Cahier pratique	202
(les formations, les métiers, à consulter)	

*Ces textes sont la transcription d'entretiens. Ils en ont gardé la construction et la syntaxe.*

# Introduction

Qu'est-ce qu'un architecte ? Un artiste détenant un savoir de haut niveau ? Un constructeur maîtrisant des techniques et des savoir-faire ? La question taraude la profession depuis l'Antiquité, faisant osciller l'architecte entre la figure du démiurge qui relève des arts libéraux fondés sur la connaissance des lettres et des sciences et la figure de l'artisan et de l'ingénieur qui basent leur savoir sur les arts mécaniques et donc une connaissance pratique du métier.

Le mot même d'architecte fait référence à l'ingénieur antique que les Grecs désignent sous le terme générique d'*architektôn*. Sa compétence est très large : il construit aussi bien des bâtiments publics, comme la basilique de Fano en Italie bâtie par Vitruve\*, que des machines de guerre. Entrepreneur, maître maçon, charpentier, l'architecte travaille sur le chantier et son savoir est transmis de père en fils. Le prestige appartient alors au sculpteur. L'architecte, lui, doit se contenter d'une place de subalterne. Socialement méprisé, il n'est qu'un simple rouage dans une machine complexe. La conception d'un édifice laisse en fait alors peu de place à son initiative individuelle. La grammaire architecturale se fonde sur une conception modulaire qui respecte des règles dimensionnelles extrêmement codifiées. Pas de plans. Mais quelques

\* Les mots signalés par un astérisque renvoient au glossaire en fin d'ouvrage.

schémas sommaires le guident dans son travail. Homme de terrain, il supervise les artisans sur le chantier.

Jusqu'à la Renaissance, le métier est aux mains de travailleurs manuels, des tailleurs de pierre ou des charpentiers. Il reste socialement mal considéré. Si le maître maçon ou le maître charpentier continue de conduire les chantiers comme chez les Grecs, le commanditaire supervise parfois lui-même les travaux et y attache son nom semant le doute sur la paternité de l'œuvre architecturale. Qui conçoit vraiment les édifices, les cathédrales, les églises... ? Faut-il y voir la main d'un moine bâtisseur ou le travail patient d'un artisan fait d'expériences et d'empirisme ? Les historiens n'ont pas de réponse tranchée. Mais il reste que la complexité des réalisations semble imposer la présence d'une personne centrale qui joue le rôle de l'architecte moderne concevant au moins le bâtiment, ne serait-ce qu'à grands traits. Aucun dessin ou plan malheureusement ne peut en témoigner, toute trace écrite ayant disparu.

Le XIII<sup>e</sup> siècle est une étape importante dans la constitution du métier d'architecte. Certains maîtres maçons ou charpentiers qui ont la responsabilité de l'édifice se dégagent de plus en plus de leur travail manuel et du chantier. Ces derniers passent plus de temps à établir les devis et à dessiner. Mais, les dessins ne sont toutefois pas encore des plans, on y trouve en particulier ni échelle ni côte. Ce ne sont souvent que des dessins de façades ou de parties du bâtiment. Pour le maître bâtisseur, il s'agit moins de fournir un plan technique détaillé que de donner à voir ses grandes intentions. Le chantier de la cathédrale d'Amiens qui débute en 1220 est emblématique de ce tournant historique impulsé en partie par les nouvelles techniques de construction qui font une place de plus en plus grande à la préfabrication, notamment celle des éléments de structure comme les piliers. Pour les tailler, les artisans s'appuient sur un dessin précis réalisé hors du chantier par le maître

bâtisseur. Ce travail minutieux et chronophage les éloigne du chantier.

C'est la Renaissance qui donne ses lettres de noblesse au métier. L'Italie devient alors pour plusieurs siècles une référence pour les artistes de toute l'Europe. Ils y inventent la perspective. La construction du dôme de la cathédrale Santa Maria dei Fiori à Florence par Filippo Brunelleschi à partir de 1420 marque un tournant décisif pour le métier d'architecte. Le défi technique qu'il représente paraît insurmontable. Pensez : la portée est de 42 m et la hauteur de 84 m. Une gageure à l'époque ! C'est pourquoi le dôme fait l'objet d'un concours, ce qui est alors très rare. Les candidats doivent produire des maquettes et des dessins de la structure de la voûte. Un peintre et sculpteur, Filippo Brunelleschi, propose une solution audacieuse sans échafaudage. Elle est retenue. Le moment de la conception et celui de l'exécution sont ainsi clairement séparés. Et malgré les oppositions au début du chantier des maîtres maçons qui ne supportent pas que Filippo Brunelleschi n'appartienne pas à leur corporation, l'artiste parvient à asseoir son autorité. Le modèle de l'architecte moderne prend ainsi naissance et inspire le reste de l'Europe.

### Les architectes français

Comme la Couronne de France fait appel aux architectes italiens pour réaliser les bâtiments royaux, leurs confrères français font le voyage vers l'Italie. Ils développent alors de nouvelles techniques, reprennent ainsi la représentation en perspective des peintres italiens et adoptent des principes de symétrie, de régularité et de proportion. Un véritable corpus de savoirs et de théories architecturales se constitue.

Philibert Delorme, encore jeune architecte, séjourne ainsi longuement à Rome. Devenu surintendant des Bâtiments royaux sous Henri II, il a un rôle de première importance. La plupart des commandes royales lui reviennent. Sa grande expérience le conduit à rédiger

un traité d'architecture qu'il publie en 1567. Il y décrit l'architecte comme un homme qui se construit davantage par l'expérience que par les livres. Il insiste sur sa responsabilité à l'égard de son client, le commanditaire et son pouvoir dans la réalisation du bâtiment. C'est à lui qu'incombe de s'occuper des aspects financiers et de conduire le chantier. S'il n'a pas l'expertise d'un maçon, l'architecte a la hauteur de vue nécessaire et la connaissance des principes fondamentaux pour orchestrer le travail des différents métiers qui interviennent dans la construction d'un bâtiment.

À partir de cette époque, l'architecture se trouve liée aux grandes institutions royales, d'abord l'Administration des bâtiments royaux, puis l'Académie royale d'architecture et enfin l'Académie de France à Rome. L'architecture doit alors représenter la puissance et l'autorité du roi et le divin. C'est donc dans ces enceintes désormais que se constitue le métier d'architecte. Son rôle, sa formation, son pouvoir et ses devoirs, encore mouvants, y sont constamment débattus et sujets de tensions et de conflits. Il revient ainsi à l'Académie royale d'architecture, créée en 1671, d'élaborer une doctrine pour mettre l'architecture au service du pouvoir. Cet objectif passe par la mise en place progressive d'un enseignement. Les jeunes gens intéressés par la discipline sont ainsi conviés à assister aux séances hebdomadaires de l'Académie. L'enseignement se codifie. Aux cours théoriques présentant les grands principes fondateurs de l'architecture, comme les règles en matière de proportion, s'ajoutent des présentations d'édifices qui illustrent la théorie et la pratique du dessin. Les élèves sont invités à travailler sur un projet, à en présenter devant l'Académie leur interprétation avec des dessins de coupes, de plans et de façades. Les grands traits de l'enseignement de l'architecture sont posés. Ils resteront globalement inchangés jusqu'en 1968.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit l'enseignement de l'architecture se développer dans toute la France. Écoles de dessin,

académies des arts, écoles de génie militaire, les initiatives se multiplient pour ouvrir des formations un peu partout. Il y a une volonté de démocratiser la discipline en permettant à d'autres classes sociales d'accéder à son enseignement. Le pouvoir de l'Académie est ébranlé. Même des écoles de dessin de province parviennent à envoyer des élèves à la très prestigieuse et très convoitée Académie de Rome, devenue aujourd'hui villa Médicis\*, la consécration suprême. Les premiers grands prix effectuent un séjour de cinq ans à Rome où ils étudient l'architecture antique. L'École des ponts et chaussées de Paris, créée en 1747, promeut également un enseignement d'architecture comme composante de la formation des ingénieurs. Les architectes de l'Académie royale qui sont attachés à leur identité d'artiste et se retrouvent concentrés dans Paris ne s'intéressent qu'aux commandes royales et laissent de fait le terrain libre sur la plupart des constructions aux ingénieurs mieux répartis sur l'ensemble du territoire. Deux visions de la discipline s'opposent, celle largement empirique des architectes artistes et celle rationaliste des ingénieurs. Les arts mécaniques reviennent ainsi dans l'arène. L'École centrale des travaux publics, créée en 1794, et qui deviendra un an plus tard l'École polytechnique, affirme à son tour sa volonté de former des architectes et de faire de la discipline une science proche de la géométrie. La fonction prime et induit la forme. Tout le reste est réduit au rang de pure décoration. Alors que le début du XVIII<sup>e</sup> siècle ouvre largement les portes d'accès à la discipline, le début du XIX<sup>e</sup> siècle voit ainsi se dessiner un clivage de plus en plus fort entre architecte et ingénieur. Vieille opposition qui ne s'est sans doute jamais véritablement éteinte.

En 1797, l'Institut de France est créé. Il comporte une section Arts, regroupant l'architecture, la peinture et la sculpture. Elle deviendra l'École des beaux-arts. On y enseigne l'histoire de l'art, la géométrie descriptive, les mathématiques, la perspective, la stéréotomie, la science de la coupe des matériaux employés dans la

construction par les tailleurs de pierre ou par les charpentiers pour réaliser des voûtes et des coupoles pour les uns et des charpentes complexes pour les autres et bien sûr la théorie de l'architecture. L'élève travaille également à l'extérieur de l'École dans un atelier sous la direction d'un maître. Il se frotte ainsi à ses camarades plus ou moins anciens dans l'établissement. Jusqu'en 1863, aucun atelier ne dépend en aucune façon des Beaux-Arts, ni physiquement, ni institutionnellement. L'élève suit des programmes que lui confie le maître. La gestion matérielle de l'atelier est l'affaire des élèves. Le maître y passe régulièrement pour corriger leurs travaux. L'innovation n'est pas de mise, les ateliers souffrant d'un conservatisme certain. Et pour réussir, mieux vaut privilégier l'esthétisme que le fonctionnel. Les élèves y préparent également le concours du prix de Rome. Les premiers grands prix deviennent de droit architectes en chef des bâtiments civils et des palais nationaux et par ce fait peuvent accéder aux commandes des administrations. En 1877, les diplômés des Beaux-Arts se regroupent en une association des architectes diplômés par le gouvernement (SADG). L'objectif est d'obtenir la protection du titre d'architecte en réaction notamment à la concurrence que représentent les ingénieurs.

Mais certains architectes, comme Viollet-Le-Duc, voient d'un mauvais œil l'institution d'un diplôme d'architecte décerné par les seuls Beaux-Arts. Le pouvoir de l'établissement y serait trop grand. Viollet-Le-Duc craint que cela ne favorise l'émergence d'une élite de l'architecture qui accaparerait toutes les commandes et laisserait de côté toutes les autres écoles. En 1890, le futur professeur de théorie des Beaux-Arts, Julien Guadet, dénonce le titre officiel et promeut l'idée qu'il appartient aux seuls architectes de définir les règles qui permettent de porter le titre d'architecte. Il rédige un code qui porte son nom sur les devoirs professionnels de l'architecte envers lui-même, ses confrères, ses clients et les entrepreneurs. Il y défend

un modèle d'architecte artiste qui dessine l'édifice, le fait réaliser sous ses ordres et s'occupe des questions financières.

Le métier d'architecte au début du xx<sup>e</sup> siècle recouvre des réalités fort différentes. Les premiers prix de Rome constituent une sorte de confrérie. Ils ont les plus belles carrières et peuvent prétendre à la commande publique la plus prestigieuse. Les plus nombreux d'entre-eux s'occupent d'une clientèle privée. Les moins bien lotis patientent parfois toute une vie en dessinant chez un architecte ou un entrepreneur.

Aboutissement d'un long processus qui vise à institutionnaliser la profession, la loi du 31 décembre 1940 crée l'Ordre des architectes. Ses règles réservent l'admission aux anciens élèves des Écoles des beaux-arts, de l'École spéciale d'architecture et de l'École nationale des arts et industries de Strasbourg. Sont ainsi exclus de fait de la profession les architectes non diplômés, c'est-à-dire qui ont suivi un enseignement en dehors des écoles officielles. La loi protège le titre d'architecte, diront certains, ou fixe la définition du métier, faisant de l'inscription à l'Ordre un passage obligé pour exercer en libéral.

Le mouvement de Mai 68 bouleverse l'enseignement de l'architecture. Les étudiants contestataires conspuent leurs aînés, critiquent l'« académisme formaliste » et l'esprit « bozart ». La section architecture de l'École nationale supérieure des beaux-arts éclate en une vingtaine d'« unités pédagogiques », à Paris et en province, qui deviennent des écoles d'architecture dans les années 1980. Mai 68 signe la fin du prix de Rome, comme *accessit* privilégié à la commande publique. Certes, c'en est fini des beaux dessins des grandes façades au fusain ou à l'aquarelle qui faisaient la gloire de l'enseignement des Beaux-Arts. Les étudiants travaillent sur l'espace ; ils apprennent à positionner un bâtiment dans un site en fonction de son contexte. Mais la révolution attendue n'a pas lieu : l'Ordre des

architectes n'est pas dissout, l'intégration de la formation à l'Université ne s'est pas faite. La figure de l'architecte intellectuel complète celle de l'architecte artiste.

Quarante ans plus tard, le statut de l'architecte vacille. Les deux tiers de la construction en France se réalisent sans lui. Le monopole institué par la loi du 3 janvier 1977 n'est guère efficace puisqu'elle n'oblige à recourir à un architecte que pour une construction supérieure à 170 m<sup>2</sup>. Le marché considérable des réhabilitations et des maisons individuelles lui échappe donc. En outre, même lorsque son intervention est obligatoire, la division du travail dans les programmes le dépouille progressivement depuis une vingtaine d'années d'une partie de ses tâches. La programmation qui consiste à définir un cahier des charges d'une opération est désormais l'affaire d'un spécialiste, le bien nommé programmiste. En dehors de petits projets, ce n'est plus l'architecte qui calcule les coûts, mais l'économiste. Enfin, le contrôle de la constructibilité et de la sécurité revient désormais aux bureaux d'études techniques et de contrôle. Pour le sociologue Florent Champy, le métier d'architecte doit évoluer vers plus de technicité. Sa formation est trop disparate pour que ses compétences soient toujours clairement identifiées. Moins bien formé que les ingénieurs sur le plan technique, il s'est replié sur son statut d'artiste. C'est une spécificité française. Dans d'autres pays européens, au contraire, ingénieurs et architectes sont proches. En Espagne, en Italie, en Angleterre et au Portugal, l'enseignement que reçoivent les architectes est commun pendant un ou deux ans avec les ingénieurs. Il n'y a en France que l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg qui déroge à la règle et forme à la fois des architectes et des ingénieurs. Mais c'est une exception dans l'Hexagone qui s'explique par les liens historiques de la région avec l'Allemagne.

Il n'en demeure pas moins que le métier d'architecte est spécifique et ne saurait être confondu avec celui

d'ingénieur. Sur les chantiers, le dialogue existe bel et bien. Il permet une confrontation de points de vue toujours enrichissante. Le travail de l'architecte est sous-tendu par sa vision du monde. Il maîtrise l'espace, sculpte les vides et la lumière. Dans *La Désobéissance de l'architecte*, Renzo Piano rappelle qu'architecte est « un métier de service ». « C'est un métier complexe, ajoute-t-il, parce que le moment expressif est un moment de synthèse fécondé par tout un contexte : l'histoire, la société, le monde réel des personnes, leurs émotions, leurs espoirs, leurs attentes. La géographie et l'anthropologie, le climat, la culture où tu travailles ; et puis la science et l'art. » C'est un métier d'artisan qui ne peut se faire sans le cœur au risque sinon de tomber dans l'exercice de style et dans le formalisme académique.